

Auto école JOBLET Vincent
5 rue Marin Dubuard
28400 Nogent-le-Rotrou
Portable 0689531158 Tel 0237527015
Email: vincent-joblet.ecole-de-conduite@orange.fr
Agrément n°: R1507200030

Alain
ECOLE de CONDUITE

6 Boulevard TOUTAIN
28200 CHATEAUDUN
Tel : 02.37.45.37.47 – Mail : alainecoledeconduite@gmail.com
Agrément N°: E1402800110 - SIRET : 301 818 118 000 46

Important : Nous vous remercions de joindre à cette fiche d'inscription, outre votre règlement, une photocopie **RECTO-VERSO** de votre permis de conduire ainsi que pour les conducteurs en période probatoire lors de l'infraction, la **photocopie recto-verso de l'imprimé de notification référence 48N**.

***Perte de points :** Avant de suivre le stage, il vous appartient de vous informer de votre capital de points auprès des services compétents de la préfecture (**Fichier des permis à points**) et de tenir compte d'éventuelles infractions en cours n'ayant pas fait l'objet d'un jugement définitif.

FICHE D'INSCRIPTION

Merci de reporter ici votre état civil tel qu'il est inscrit sur votre permis de conduire. Ces renseignements nous permettront en effet de communiquer vos coordonnées à la Préfecture afin qu'elle soit en mesure de créditer vos points sur le fichier national des permis de conduire.

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° de permis : Délivré le : A :

Dans le cas **d'un permis probatoire** (joindre la copie de la lettre recto-verso **référence 48N** envoyée par la Préfecture).
Date de l'infraction commise : Heure de l'infraction commise :
Lieu de l'infraction :

Adresse complète:

Tél : Tel Port :

Je m'inscris au stage qui aura lieu les : / / 2021
..... / / 2021

**de 8h15 à 12h30
et de 13h30 à 16h30**

La formation aura lieu à l'adresse suivante :

**Lycée d'Enseignement Agricole privé de NERMONT
Accès par le Campus "les champs du possible"
Route de Mondoucet
28200 CHATEAUDUN**

Je déclare être informé de la nécessité, pour pouvoir récupérer, effectivement des points à la suite, de :

- Ne pas avoir suivi de stage analogue moins de 1 an avant la date du stage
- Disposer au minimum d'un point sur mon permis de conduire à la date d'inscription au stage
- D'être assuré(e) de la perte de points (voir ci-dessus* « **perte de points** »)

En cas d'annulation de votre part moins de 7 jours avant la date du début du stage, les sommes versées resteront notre propriété au titre des frais de dossier et de réservation. En cas d'absence, il ne sera pas procédé au remboursement du prix de la formation.

Je déclare également être informé que le stage permet de récupérer 4 points au maximum.

Veillez trouver ci-joint un chèque de 295 € (Votre inscription ne deviendra définitive qu'à réception du règlement)

Fait à CHATEAUDUN, le/...../ 2021

Signature